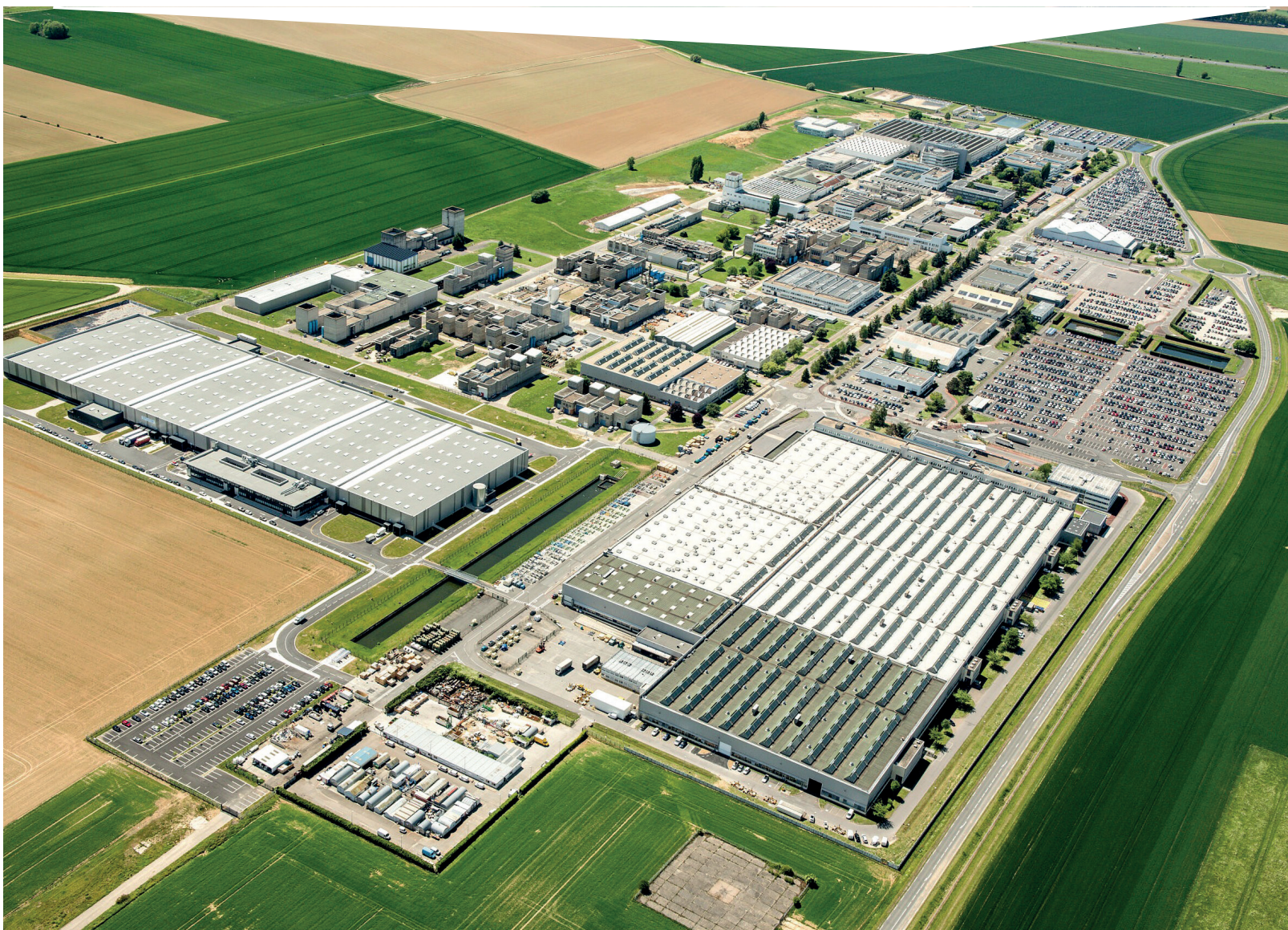




INFO Réau

Mars 2024 - Numéro 65



Crédit photo : DR Grand Paris Sud



Colis Seniors



Élections Européennes



Cérémonie CPSF

Le Comité de rédaction

Alain AUZET,
Maire
Farid BA IDRIS,
Conseiller Municipal Délégué
Nathalie KLECZINSKI,
Conseillère Municipale
Magali MOULINOT,
Service Communication
Virginie PADUA,
Conseillère Municipale
Françoise PERREAU,
Membre Bénévole

Ont également participé à ce numéro :

Les associations réaltaises
Christelle BONILLO
Joffrey ESCARGUEL
Angélique LETACHE
Elisabeth PADUA
Aurélie ROBIN

Mentions légales

Directeur de la publication : Alain AUZET

L'équipe de rédaction : Les membres du Comité de rédaction

Création et mise en page : Méline KLECZINSKI et Virginie PADUA

Impression : Imprimerie de Nangis - Imprimé sur papier PEFC à 690 exemplaires

Dépôt légal : 1er trimestre 2011



Sommaire du numéro 65

Que s'est-il passé à Réau ?	1
Dossiers du trimestre	9
Action sociale	11
Urbanisme et travaux	13
Autour de chez nous	15
Info Pratique	17



Les naissances et les mariages

Naissance :

BOUGRADJA Layla, Rann née le 29/11/2023

Mariage :

Aucun mariage n'est à recenser dans ce numéro



du Maire



Alain Auzet
Maire de Réau

Chères Réalaises, chers Réaltais,

Je suis ravi de vous faire partager ce nouveau numéro d'Info-Réau. Comme chaque année à cette époque, nous travaillons à l'élaboration du budget primitif de la commune. Sans le dévoiler de façon exhaustive, je peux d'ores et déjà vous révéler quelques investissements marquants qui y seront inscrits : la réfection de l'allée d'Esseaune, la création de dispositifs de ralentissement route des Poiriers et route du Camp, la restauration du pignon et de la porte de l'église, la pose de nouvelles caméras, l'aménagement paysager de la place des Saints-Pères, la réalisation d'une étude d'aménagement de la zone du stade, ou encore l'acquisition de parcelles route des Poiriers en vue de réaliser des trottoirs. Nous espérons que ces travaux viendront s'ajouter au démarrage de ceux concernant l'aménagement de la nouvelle mairie, ardemment attendus ! En parallèle de ces éléments, il nous faut travailler à d'autres dossiers d'importance, dont certains ne verront une réalisation concrète que dans quelques années. C'est le cas de la future ZAC logements des Prés Neufs ou encore du développement économique autour de l'aérodrome de Villaroche, la révision du PLU étant toujours en cours. Vous trouverez au chapitre urbanisme une première représentation du projet de Villaroche, qui se dessine peu à peu. Le printemps est forcément synonyme de fleurissement.

« Plus que jamais, c'est un vrai bonheur et une grande fierté d'être votre Maire ! »

Aux côtés des fleurs de saison, et des plantations réalisées par nos agents du service technique, vous avez sans doute vu fleurir d'autres « essences » : des cabanes à livres, des panneaux d'affichage, des hôtels à insectes, etc. Si ces quelques réalisations paraissent anodines, elles traduisent la volonté de la commune en faveur de la culture, de la démocratie et du développement durable. C'est dans le même état d'esprit que nous mettrons en place très prochainement le prochain conseil municipal des jeunes, sur des bases un peu différentes de celles du conseil précédent. Un grand Merci aux bénévoles des associations qui contribuent à la vie de la commune. Le 9 Juin 2024, nous avons collégialement un rendez-vous important avec la démocratie : les élections européennes. Ce scrutin pâtit malheureusement d'une forte abstention. Il est pourtant en réalité l'un des plus importants auquel il nous est donné de voter. Alors j'espère qu'ensemble, à cette occasion, nous saurons montrer notre attachement à la démocratie.

Plus que jamais, c'est un vrai bonheur et une grande fierté d'être votre Maire !

Au plaisir de vous croiser dans la commune !

Alain AUZET
Maire de RÉAU

Distribution des chocolats de Noël

Le 22 décembre 2023, Monsieur le Maire, accompagné d'Élisabeth Padua, Maire-Adjointe chargée des affaires scolaires, ont effectué une visite à l'École de la Colombe pour la traditionnelle remise des chocolats de Noël, marquant ainsi un moment chaleureux en cette veille des vacances scolaires. Ce fut l'occasion d'échanger avec les élèves, et ar ailleurs de réitérer le soutien de la commune envers l'équipe pédagogique qui, avec dévouement et engagement, contribue chaque jour à l'épanouissement éducatif des enfants de la commune. La remise des chocolats de Noël est, chaque année, un moment important pour les enfants, comme pour les élus, témoignant de l'importance que nous accordons à nos chères «têtes blondes ou brunes».



Distribution des colis Seniors



Le 23 décembre dernier, les membres du CCAS, sous la houlette de Monsieur le Maire et d'Angélique Letache Maire-Adjointe chargée du CCAS, ont remis aux seniors réaltais qui l'avaient choisi, un colis de douceurs. Une matinée d'échanges entre les élus, les bénévoles du CCAS et nos « anciens » qui ont pu nous raconter quelques histoires de notre village, ou tout simplement échanger sur des sujets divers et variés. Retrouvez dans ce numéro les modalités d'inscription pour ceux qui ont opté, en décembre, pour le repas du printemps.

Cérémonie au centre pénitentiaire Sud Francilien

Le Centre Pénitentiaire Sud Francilien met chaque année à l'honneur les agents qui se sont distingués, pour des actes de bravoure, ou leur implication dans la gestion de situations complexes. C'est ainsi qu'une cérémonie de mise à l'honneur des personnels a été organisée le vendredi 26 Janvier 2024, dans le gymnase du CPSF, sous l'autorité de madame la Cheffe d'Établissement, de Monsieur le Maire, du représentant du TGI de Melun et du représentant de la direction départementale de la Police Nationale. La Cheffe d'Établissement et Monsieur le Maire ont tout d'abord passé en revue les effectifs au garde-à-vous, avant de prendre la parole, tour à tour. Dans son allocution, Alain Auzet a rappelé le rôle de la commune en lien avec le centre (actes d'état civil, comme des reconnaissances de paternité ou des mariages, accompagnement de projets culturels et de réinsertion, aide à l'obtention de logements dans le parc social pour les surveillants, etc.) Il a également fait part de son admiration envers ces fonctionnaires :



«Vous êtes des maillons essentiels de la chaîne de sécurité de notre pays, avec des missions souvent méconnues de nos administrés, puisque étant peu visibles. Je sais que vous faites un métier passionnant mais exigeant, ingrat, et parfois dangereux. Mais je sais que vous le faites avec professionnalisme et sens du devoir. Quelle que soit votre fonction au sein de l'établissement, chacune et chacun d'entre vous a une fonction essentielle à la vie en détention et à la préparation à la réinsertion.» Il a conclu en souhaitant une très bonne année 2024. Pour finir, les personnes présentes ont pu partager une galette des rois.

passé à Réau ?

Les vœux du Maire et du Conseil Municipal

La soirée du 15 janvier 2024, était celle que la commune avait choisie pour la présentation des vœux du Maire et du Conseil Municipal aux habitants, et aux nombreuses personnalités présentes. Cette année, la cérémonie des vœux avait lieu à la salle LOKUS, gracieusement mise à disposition par ses gérants. Nous avons noté la présence de notre député Olivier Faure, Pierre Cuypers, sénateur de Seine-et-Marne, du contrôleur général Bruno Maestracci (Directeur des pompiers de Seine-et-Marne) et de la Capitaine Cécile Muller, cheffe du centre de secours de Moissy-Cramayel, entre autres, témoigne de l'intérêt porté à notre petite commune. Cette soirée s'est terminée autour d'un buffet servi aux invités, et fut l'occasion d'échanger au sujet de l'année écoulée et des projets à venir...



Vœux aux résidents de la maison de retraite

Le 15 janvier dernier, Monsieur le Maire, accompagné de Nathalie Kleczinski, Conseillère Municipale, s'est rendu au Château du Plessis-Picard afin de présenter ses vœux aux résidents de cet écrin qu'est le château. Ce fut, comme chaque année, l'occasion de partager un délicieux moment avec des résidents qui respirent le bonheur. Monsieur le Maire a également adressé tous ses vœux au personnel du château leur rappelant leur rôle essentiel auprès de nos séniors.



Carte de vœux des enfants



Les cartes de vœux que Monsieur le Maire a adressées à l'occasion de cette nouvelle année n'étaient sans doute pas les plus belles du monde. Elles étaient loin d'être parfaites, ce n'étaient pas des œuvres d'art, mais chacune était unique et merveilleuse puisqu'elles ont été dessinées par les enfants du centre de loisirs de Réau. Nul doute que leurs destinataires (Monsieur le Préfet, une ou un chef d'entreprise, des élus, la capitaine des pompiers, etc.) ont dû être surpris, peut-être choqués, mais nous espérons malgré tout qu'une fois passé l'effet de surprise, ils sont tombés « sous le charme ». Une chose est certaine, les enfants et les animateurs y ont mis tout leur cœur et cela, c'est fabuleux !

Vente de crêpes au profit de l'association des parents d'élèves APE

Le 9 février, l'APE a pu profiter de l'arrivée des vacances pour organiser sa vente de crêpes et de tickets de tombola. Tous les bénéfices de ces ventes serviront à participer aux sorties de fin d'année des enfants de l'école de la Colombe. Un grand merci à tous pour votre participation.



Journée internationale des droits des femmes

Le 8 mars, trois femmes exceptionnelles ont été mises à l'honneur. Voici leurs portraits :

Marie-Claire Jacquet, réalaise, créatrice de nos lutins de Noël

« Nous sommes arrivés à Réau en décembre 2014 avec mon mari et mes deux enfants. J'ai travaillé 39 ans au sein d'EDF et mon dernier poste a été de manager une équipe dédiée aux clients démunis en liens étroits avec l'ensemble des acteurs sociaux afin de trouver des solutions face aux difficultés de paiement que peuvent rencontrer les familles. Mes différents postes ont toujours été dans « l'accompagnement » des clients mais également des agents afin de les faire progresser dans leur métier. Aujourd'hui je suis « fraîchement » retraitée et je consacre mon temps libre à mes différentes passions (crochet, couture, broderie, généalogie...). J'expose mes créations dans quelques marchés de Noël et autres manifestations. J'avais très envie de partager mes passions et c'est donc tout naturellement que j'ai proposé d'organiser différents ateliers dans les locaux du Velvet Corner Café qui nous accueille dans leur formidable cocon. Le groupe s'agrandit un peu plus à chaque rencontre et c'est un bonheur d'accompagner les personnes débutant cette activité et d'échanger des bonnes pratiques avec les plus expérimentées autour d'un thé et des douceurs que propose le Velvet. Plusieurs ateliers ont déjà eu lieu sur la thématique du crochet. Un nouvel atelier va également être organisé sur la broderie japonaise « le sashiko » à la demande de plusieurs personnes. En province, plusieurs « cafés tricots » sont organisés et ce sont des moments d'échanges privilégiés très agréables et surtout réguliers. En regardant plusieurs articles sur ce sujet, j'ai tout de suite pensé que nous pourrions l'organiser à Réau. Nous établissons un programme au fur et à mesure avec l'ensemble des participantes ainsi que les projets qu'elles souhaiteraient réaliser. Quel bonheur de voir les progrès de chacune des participantes. Une sensation remplie de satisfaction lorsque l'on réussit un projet.

La genèse de cette histoire est due à Joffrey Escarguel qui m'a fait rencontrer une habitante de Réau lors de la journée des créateurs en septembre 2023. Elle faisait également du crochet et nous nous sommes rencontrés une première fois. Une habitante de Moissy était également présente. C'est de là qu'est née l'idée de nous rassembler régulièrement. Nous avons proposé de réaliser des décorations de Noël pour l'école de Réau et l'habillage de 5 poteaux sur plusieurs quartiers de Réau. Encore une fois quelle satisfaction de voir nos décorations en action et surtout de voir des sourires sur les visages en les regardant. Mon souhait serait de décorer notre petit village en fonction des grands événements ou grandes causes comme octobre rose, Noël... Je fais également partie d'une toute nouvelle association sur Savigny-le-Temple, « les couturières du cœur » qui réalise des coussins cœur, des sacs, des bandeaux pour les hôpitaux de Fontainebleau et Gustave Roussy pour les femmes atteintes du cancer du sein. Nous avons été très récemment contactées par la préfecture de Seine-et-Marne pour participer à l'élaboration d'un kit de première nécessité pour les personnes ayant subi des violences conjugales. Nous sommes intervenu pour réaliser des serviettes de toilette. »



passé à Réau ?

Journée internationale des droits des femmes

Karine Langeard, cheffe de la police pluricommunale

« Depuis petite, je suis entourée de femmes fortes qui ont su me montrer qu'être une femme est une chance magnifique que nous avons. La journée internationale des droits des femmes met en lumière notre combat quotidien pour exister dans une société où les inégalités persistent malgré tout. Le choix de ma profession n'est pas anodin. J'ai toujours voulu exister dans un monde d'hommes afin de prouver que le sexe n'est pas une fin en soi. Depuis mes 12 ans, je veux occuper un poste de commandement au sein de la police. Les valeurs véhiculées par le métier de policier correspondent à celles auxquelles je crois. Lorsque nous embrassons une carrière en police ou en gendarmerie, corporation dont je suis issue, c'est une passion qui nous anime. On n'exerce pas ce genre de métier par hasard. Les interactions avec les publics nourrissent cette passion. Avec mon équipe, nous avons à cœur d'apporter le meilleur de nous pour assurer notre mission de service public. Mission qui consiste à être à votre écoute, à vous conseiller avec bienveillance et aussi à faire respecter les règles parfois oubliées ou bafouées. Ce n'est pas toujours un métier facile, mais c'est celui que j'aime exercer depuis 17 ans. Mon envie de progresser dans cette voie me pousse à me dépasser sans cesse afin d'être satisfaite du travail effectué. La mise en place de la police pluricommunale depuis un an fut un défi et un challenge pour moi. Je suis fière d'y avoir contribué et que le projet se pérennise également pour l'année 2024. Par ma rigueur, ma détermination et ma loyauté, je souhaite apporter aux réaltais un service de police à la hauteur de leurs attentes et qu'ils soient satisfaits.

Pour finir, mener de front ma vie de cheffe de service de la Police Municipale, de femme et de maman est une question d'équilibre et je me réjouis d'avoir trouvé le mien. Je suis fière d'être une femme libre et indépendante dans ce 21ème siècle. »

Nathalie Faustin-Puffet, directrice du Centre Pénitentiaire Sud Francilien

Je suis entrée dans l'administration pénitentiaire en 1995 en tant que surveillante puis en 1998 j'ai intégré le corps des officiers pendant 16 ans où j'ai œuvré sur différents établissements : CP Fleury-Mérogis ; Melun ; Dignes-les-bains ; Gap en tant que cheffe d'établissement. En 2013, je suis nommée directrice des services pénitentiaires et occupe le poste d'adjointe au chef d'établissement à Ville-naux-la-Grande. Puis, en 2016, adjointe au chef d'établissement à la prison de Meaux-Chauconin. Le 15 décembre 2019, je prends mes fonctions en tant que cheffe d'établissement du CPSF, Établissement extraordinaire et très atypique. Le rôle d'une cheffe d'établissement est d'assurer la sécurité des lieux et des tiers mais également, d'accompagner et de promouvoir la réinsertion des usagers de l'administration pénitentiaire autour de des valeurs de la République. Ce qu'il faut souligner essentiellement, c'est que la prise en charge des personnes, tournée vers la préparation à la sortie, est le fruit d'un travail multi catégoriel porté par les élus, les autorités, les partenaires, les associations, l'Éducation Nationale, le Ministère de la Santé et l'ensemble des personnels du CPSF.



Installation d'hôtels à insectes

Vous avez peut-être aperçu nos services techniques, installer de drôles de maisons en bois dans la commune. Ces maisons sont en réalité des hôtels à insectes qui ont été financés en totalité par la Région Île-de-France, dans le cadre du Budget Participatif Écologique. Pour rappel, un hôtel à insectes est une structure spécialement conçue pour procurer un habitat propice à différents types d'insectes. L'objectif principal est de favoriser la biodiversité en fournissant un abri aux insectes bénéfiques pour l'écosystème. Voici quelques points clés pour expliquer son utilité de manière simple. C'est, par exemple, le cas des abeilles solitaires, des coccinelles, des guêpes parasitoïdes, et d'autres insectes pollinisateurs. Ces insectes jouent un rôle essentiel dans la pollinisation des plantes, le contrôle des ravageurs et le maintien de l'équilibre écologique. Quatre hôtels ont déjà été installés à Ourdy, Villaroche, près de l'école et dans le parc de la Mairie. Un cinquième hôtel à insectes sera donné au parc résidentiel du Plessis-Picard, le conseil syndical se chargera de son installation. Réau s'engage pour la biodiversité, la cause animale, et le développement durable. Ces hôtels à insectes viennent donc améliorer la vie dans notre commune.



Spectacle de magie



Voici un retour, sur un spectacle de pirates réalisé par Magic pirates. Les enfants ont été ravis et surtout surpris par les différents tours de magie.

Notre police pluricommunale en action

Notre police pluricommunale, véritable pilier de la sécurité locale, s'est illustrée de manière exemplaire lors de la récente manifestation des agriculteurs. Face à l'afflux de participants à la manifestation agricole, nos forces de l'ordre ont agi avec tact et stratégie pour réguler le trafic routier, garantissant ainsi que les résidents locaux ne soient pas trop impactés dans leur quotidien. Outre la gestion efficace de la circulation, nos policiers pluricommunaux ont également montré une compréhension subtile des dynamiques sociales en veillant à ne pas perturber le déroulement de la manifestation agricole. Ils ont agi avec discernement pour assurer la sécurité de tous tout en respectant le droit à la manifestation pacifique.



passé à Réau ?

« Lu dans la presse » : Evasion



LES AGRICULTEURS VONT BLOQUER L'A5 À RÉAU

Les blocages se situeront dans un rayon de 30 à 40 kms, tout autour de Paris. Leur objectif est de tenir au moins jusqu'à jeudi.

« Le siège » (comme ils l'ont baptisé) doit se matérialiser, à partir de 14h, en 8 endroits. Sur les autoroutes A5 à Réau juste avant Carré Sénart, A1, A4, A6, A10, A12, A13 et A15. Dans un second temps, ce sont les Nationales qui pourraient aussi être ciblées, en fonction de la réponse du gouvernement.

Le ministre de l'Intérieur a déjà fait savoir qu'un « dispositif défensif » est mis en œuvre pour faire face à ce blocus, supervisé hier soir par une cellule de crise. Les forces de l'ordre se sont déjà déployés sur plusieurs endroits stratégiques, dont le marché de Rungis et l'aéroport de Roissy.



Crédit photo : Jeunes agriculteurs de l'Oise

« Il n'est pas question d'entrer dans Paris, ni de bloquer Rungis » rassure le président de la FDSEA de Seine-et-Marnais, Cyrille Milard.

« Lu dans la presse » : la République de Seine-et-Marne



Seine-et-Marne. Dans cette commune, les enfants font le tri à la cantine.

Dans le cadre de la loi Agec (Anti-gaspillage pour une économie circulaire), la municipalité de Réau a mis en place la valorisation des biodéchets à la cantine. C'est une nouvelle activité qui va occuper les enfants le midi à la cantine ! Afin de se conformer à la loi Agec (Anti-gaspillage pour une économie circulaire) entrée en vigueur le 1er janvier 2024, pour les collectivités, la commune de Réau a mis en place un dispositif de valorisation des biodéchets produits à la cantine de l'école de la Colombe.

Les biodéchets - soit les restes des assiettes - sont, en effet, triés par les enfants et le personnel communal au moyen de petites barquettes mises en place sur les tables.



Une fois isolés par les agents communaux, ils seront collectés chaque semaine par la société Moulinot, et seront valorisés sur la plateforme de Réau. Ils produiront ainsi du biométhane qui sera injecté dans le réseau GRDF, depuis Réau, pour alimenter des foyers en chauffage, ou la nouvelle station biocarburants du parc de l'A5 en biogaz pour poids lourds.

Spectacle de Noël organisé par l'association des parents d'élèves APE

C'est le vendredi 8 décembre que l'APE de La Colombe, grâce à ses diverses ventes, a pu offrir à tous les enfants de l'école un spectacle de la compagnie «Les Dents et Au lit !» Un spectacle de Noël pour les plus petits et un autre sur la diversité pour les plus grands. Tous étaient ravis. La journée s'est terminée par un goûter de Noël partagé entre enfants, parents et équipe enseignante. Tous ont pu profiter de la présence du Père Noël en personne.



Retour en images sur le repas des Seniors

Le 27 mars dernier, Monsieur le Maire et Angélique Letache, Maire-adjointe chargée du CCAS, recevaient les seniors de la commune autour du repas annuel. Cette journée est toujours l'occasion pour les élus d'échanger avec ceux qui sont la mémoire de notre village, mais également avec ceux qui rejoignent nos habitants. Nous avons aussi, comme chaque année, reçu quelques résidents du Château du Plessis Picard, invités à partager ce bon moment. Un bon repas, un accordéoniste talentueux en la personne de Jean Vandebore et des seniors heureux de partager ce doux moment. Retour en images sur ce joyeux moment de partage, elles parlent d'elles-mêmes !



passé à Réau ?

Finale du championnat de France de fleuret (escrime) au Musée Safran

Le 1er avril 2024, se déroulaient au Musée Safran les finales du championnat de France d'escrime par équipe. Une salle comble pour cet événement national qui réunissait les meilleurs de cette discipline olympique depuis la naissance des Jeux Olympiques en 1896. Bravo au Cercle d'Escrime de Melun Val-de-Seine pour l'organisation de ce bel après-midi sportif, et félicitons les vainqueurs : l'OGC Nice chez les filles et Bourg-la-Reine chez les garçons. Nous les retrouverons bientôt pour de nouvelles aventures et nous le souhaitons, de nouvelles médailles...



Aménagement floral au Bourg

Le printemps a donné quelques idées à nos agents du service technique, avec ce superbe parterre réalisé à l'angle de la rue Frédéric Sarazin, et de la rue de la Croix des Anges. Dans quelques semaines, ces splendides plantes deviendront des fleurs colorées qui égayeront notre centre-bourg. Ces parterres, conçus avec de la brique pilée, et un système de bâches, conserveront l'humidité, et éviteront des arrosages trop fréquents. Réau poursuit son engagement envers le développement durable, avec la « naissance » de ce tout nouvel espace fleuri. Nous remercions, bien sûr, les agents du service technique, pour leur créativité et la réalisation de ce parterre.



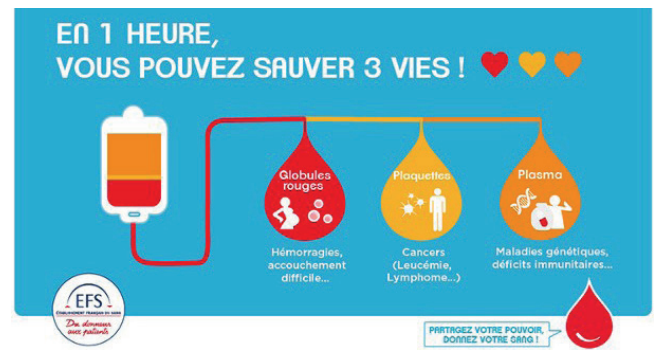
Atelier réparation ferme de la Carrière

Depuis quelques semaines, l'Asso. HackerLab' - FabLab / Repair Café organise des sessions de réparations de petits électroménagers. Ces ateliers, dont le dernier s'est déroulé le 30 avril, ont rencontré un certain succès auprès des Réaltaises et des Réaltais. Le principe ? Vous apportez un appareil (micro-ondes, aspirateur, machine à coudre) en panne, et des spécialistes bénévoles, réparent ou vous conseillent sur les pièces à changer. Les ateliers se déroulent à la Ferme de la Carrière, que nous remercions pour cet initiative en faveur du recyclage et du développement durable.



Le Don du Sang : Un acte de solidarité qui sauve des vies

Le don du sang est un geste altruiste qui joue un rôle crucial dans la santé publique. Cet acte volontaire et généreux permet de sauver des vies en fournissant du sang nécessaire pour les transfusions, les interventions chirurgicales, et le traitement de diverses pathologies. L'acte de don du sang contribue directement à maintenir des réserves adéquates dans les banques de sang, prêtes à répondre aux besoins médicaux urgents. Cela permet de garantir un approvisionnement constant pour les hôpitaux et les établissements de santé. Le don du sang joue un rôle essentiel dans la promotion de la santé publique en prévenant les maladies liées à des taux sanguins élevés et en favorisant la sensibilisation aux problèmes de santé associés au sang.



Pour donner votre sang :
EFS MELUN
270 avenue Marc Jacquet
77 000 MELUN
Téléphone : 01.81.74.23.78



Les déchets acceptés sur les déchèteries du SMITOM-LOMBRIC

LES DÉCHETS ACCEPTÉS SUR LES DÉCHÈTERIES DU SMITOM-LOMBRIC

DÉCHETS VALORISABLES

-  **Ecomaison** : objets et matériaux de la maison (mobilier, literie, bricolage et jardin, gros jouets).
-  **Sports et loisirs** : cycles non motorisés (vélos, rollers...) et produits destinés à la pratique sportive et aux activités de plein air (hors textiles).
-  **Végétaux** : issus de l'entretien de jardin (branches d'élagage, feuilles, tontes, fleurs...).
Interdits : sacs, souches et branches d'un diamètre supérieur à 20 cm.
-  **Cartons d'emballages** : de toutes tailles, vides et pliés.
-  **Métaux** : tous les déchets métalliques.
-  **Textiles** : vêtements et linge propres et secs dans un sac fermé.
-  **Pneus** : de véhicules légers uniquement (sans jantes).
-  **Encombrants** : tous les déchets encombrants (bois, plastique, polystyrène...) n'entrant pas dans une autre catégorie triée.
Interdits : ordures ménagères, cadavres d'animaux.
-  **Gravats** : produits de démolition inertes (gravier, brique, tuile, lavabo en porcelaine...).
-  **Plâtre** : plâtre seul ou avec parement papier / carton et plâtres complexes (plâtre associé à de la fibre de verre, des isolants du type polystyrène expansé ou laine minérale...).
-  **Papiers** : publicités, revues, presse...  **Verre** : bouteilles, pots et bocaux...

DÉCHETS D'ÉQUIPEMENTS ÉLECTRIQUES ET ÉLECTRONIQUES (DEEE)

- À retourner au magasin en priorité lors d'un nouvel achat
-  **Gros et petits appareils ménagers** : piles/batteries enlevées le cas échéant (ex. : lave-linge, ordinateur, sèche-cheveux...).
 -  **Ampoules** : uniquement néons, LED et lampes basse consommation, sans les casser et sans emballage.

DÉCHETS DANGEREUX

-  **Déchets Diffus Spécifiques (DDS)** : peinture, piles, batteries, fibrociment de moins de 80 x 80 cm (dans un contenant fermé de 50 L maximum), radiographie, cartouche d'imprimante, acide, vernis, solvant (white spirit, essence...), désherbant...
-  **Interdits** : produits explosifs (fusées, feu d'artifice...), déchets de soin (seringues...), produits radioactifs.
-  **Huile de vidange**  **Huiles alimentaires**

 **Réutilisation / réemploi** : Un caisson est à disposition en déchèterie mais les objets en bon état sont à apporter en priorité dans une Recyclerie.

La **Recyclerie du Lombric** se situe au 9 rue de la Plaine de la Croix Besnard à Vaux-le-Pénil - Téléphone : 01 64 52 12 20

Le château de Vaux-le-Vicomte

Le château de Vaux-le-Vicomte qui se trouve sur la commune de Maincy, à une cinquantaine de km au sud est de Paris, est un exemple de classicisme à la Française. Il fût bâti sous le règne de Louis XIV à l'initiative de son surintendant des finances : Nicolas Fouquet. Celui-ci, grâce à la dot de son épouse, avait fait l'acquisition des terres seigneuriales de Vaux dès 1641. Ce lieu avait été choisi en raison de sa position stratégique à mi-chemin entre le château de Vincennes et celui de Fontainebleau. Pour la construction du château édifié de 1658 à 1661, le surintendant s'entoura d'artistes de renom, les meilleurs de l'époque, Louis Le Vaux pour les plans, Charles Le Brun pour les décors et peintures intérieures André Le Nôtre pour les jardins. Le grand salon devait en être l'apothéose mais le décor, imaginé par Charles Le Brun et inachevé lors de la grande fête du 17 août 1661, ne verra jamais le jour. Fils d'un armateur Breton, Nicolas Fouquet naît le 27 janvier 1615 dans une riche famille de parlementaires. Nommé surintendant des finances par le cardinal Mazarin en 1653, il parvient de cette date à 1661, à redresser les finances du royaume, mises à mal par les troubles de la Fronde et collabore alors avec Jean Baptiste Colbert, intendant privé de Mazarin. Il accumule grâce à sa charge une fortune considérable. Nicolas Fouquet est intelligent, brillant, audacieux et animé d'une très forte ambition. Ces qualités sont la raison de son ascension très rapide à l'image de l'écureuil, emblème de sa famille et de sa devise: « Quo non ascendet » (jusqu'où ne montera-t-il ?)La réussite fulgurante de Nicolas Fouquet exacerbe la jalousie de Colbert et va le mener à sa perte. Celui-ci n'aura de cesse d'organiser la chute de son rival en le discréditant auprès du Roi et en l'accusant d'abus de millions, imputable en réalité à Mazarin. Après la mort du cardinal, en mars 1661, le surintendant des finances devait normalement lui succéder mais le jeune Roi de 22 ans décide de supprimer la fonction de 1er ministre pour gouverner seul. Inconscient des manœuvres de Colbert, Nicolas Fouquet donne une fête somptueuse le 17 août 1661 pour inaugurer le château et il y convie le Roi Louis XIV. Promenades, pièces de théâtre, repas et feux d'artifice ponctuent la journée. Pour ce faire, le surintendant s'entoure là encore des meilleurs : Molière, Corneille, La Fontaine et Vatel. Le Roi prend ombrage de ce luxe tapageur et quitte la fête avant la fin.



Nicolas Fouquet sera arrêté trois semaines plus tard à Nantes, le 5 septembre, jour de l'anniversaire du Roi, par le capitaine d'Artagnan. Au terme d'un procès de trois ans, il sera condamné au bannissement. Le Roi usera de son droit pour commuer la peine en emprisonnement à perpétuité. Le financier sera incarcéré dans les Alpes, à la forteresse de Pignerol, où il terminera sa vie en 1680. Il repose désormais au temple du Marais, rue Saint-Antoine à Paris. Dès 1662, Louis XIV débute la construction du château de Versailles en s'inspirant de Vaux-le-Vicomte et en faisant appel aux mêmes artistes. Il le décore avec des oeuvres confisquées là-bas. Vaux-le-Vicomte, sera laissé à la veuve de Nicolas Fouquet par ses créanciers. Après plusieurs propriétaires successifs et avoir été laissé à l'abandon il sera racheté en 1875 par un riche collectionneur, Alfred Sommier, qui le restaure, le remeuble et en redessine les jardins. A la mort de ses descendants le château revient à son neveu Jean de Vogüé et depuis 2015 à ses 3 petits enfants. Le château est la plus grande propriété de France classée au titre des monuments historiques. Il est ouvert au public depuis 1968 pour faire face aux travaux d'entretien et de restauration et a été le décor de plusieurs films parmi lesquels *Angélique et le Roy*, *les Mariés de l'An 2*, *Ridicule*.

Le recensement au CCAS

Chers réaltais de plus de 65 ans, nous vous encourageons vivement à participer au recensement auprès du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS). En étant inscrits, nous pourrions veiller sur vous, en instaurant, par exemple, une veille téléphonique efficace afin de nous assurer de votre bonne santé, en cas de canicule, de grands froids ou de crises sanitaires. S'enregistrer au CCAS, c'est vous assurer, ainsi qu'à vos proches, un contact étroit et régulier pour vous apporter le soutien nécessaire dans ces situations délicates. De plus, en vous inscrivant, vous aurez l'opportunité de participer à un repas annuel, ouvert à tous les seniors de plus de 65 ans, ou à la distribution de colis gourmands, etc. Pour les plus vulnérables, nous sommes là pour vous, votre participation au recensement au CCAS est la première étape pour nous permettre de mieux veiller sur votre bien-être.

Bons de combustibles



Nous souhaitons vous informer d'un changement important dans le calendrier de versement des bons combustibles, gérés par le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) de notre commune. En raison d'une récente modification dans le dispositif d'aides de l'État pour le chauffage, qui seront désormais versées en début d'année, nous avons pris la décision de réajuster les dates de distribution des bons combustibles. Afin de garantir une meilleure planification et une organisation optimale, les distributions de bons combustibles auront lieu durant la période estivale. Les nouvelles dates précises pour la distribution estivale des bons combustibles vous seront communiquées ultérieurement.

Aide aux séniors pour les petits travaux

Le CCAS peut participer au paiement de petits travaux ou services ponctuels grâce à une aide disponible pour les personnes de plus de 70 ans, ou 65 ans, en cas de problèmes de santé. Elle permet de vous aider dans la réalisation de petits travaux comme le jardinage, le ménage... Cette aide est soumise à condition de ressources :

- 2 198 € de revenus bruts mensuels pour une personne seule.

- 2 490 € de revenus bruts mensuels pour un couple.

Le montant de la participation du CCAS, pourra être, au maximum, de 25€ par mois et sera versée trimestrielle-ment. Pour de plus amples renseignements et connaître la liste des pièces à fournir, vous pouvez contacter le CCAS au [01.60.60.90.42](tel:01.60.60.90.42) ou par mail à ccas@reau.fr.



Quel est le rôle du CCAS ?

Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) est un pilier essentiel pour le tissu social de notre commune, contribuant activement au bien-vivre de l'ensemble de la population. Monsieur le Maire, accompagné de Mme Letache, maire-adjointe chargée du CCAS, d'une équipe d'élus et de bénévoles, mettent tout en œuvre pour vous aider. Acteur central de la solidarité locale, le CCAS œuvre pour le bien-être et le soutien des résidents les plus vulnérables. En étroite collaboration avec la municipalité, le CCAS intervient dans la mise en place de politiques sociales visant à répondre aux besoins spécifiques de la population locale. Il assure notamment l'accompagnement des personnes âgées, des personnes en situation de précarité, et des familles rencontrant des difficultés. Le CCAS coordonne des actions sociales et éducatives, favorisant ainsi le lien social au sein de la communauté. Il est également impliqué dans l'aide aux démarches administratives, l'organisation d'activités intergénérationnelles et la gestion des situations d'urgence.

Centre Médico Psycho-Pédagogique



Cette structure a pour vocation de prendre en charge, en cure ambulatoire, les enfants et adolescents de 0 à 20 ans présentant l'un des symptômes suivants :

- Des difficultés d'apprentissage.
- Des troubles du comportement.
- Des difficultés familiales.
- Des troubles envahissants du développement (autisme, schizophrénie, psychose infantile...).
- Un mal-être physique et/ou moral (anorexie, tendances suicidaires).

Le principe de la cure ambulatoire permet aux enfants de poursuivre une thérapie, parfois de longue durée, sans qu'il soit nécessaire de les séparer de leur environnement habituel. Les soins proposés au CMPP sont pris en charge à 100% par la sécurité sociale, sous condition d'effectuer une demande de prise en charge préalable.

Centre de Protection Maternelle et Infantile

La PMI est un système de protection de la mère et de l'enfant. Elle a pour mission de mesurer les besoins médicaux, psychologiques, sociaux et d'éducation pour la santé des futurs enfants et des futurs parents. Mais également de prévenir et dépister les enfants en situation de handicap et d'apporter des conseils aux familles pour la prise en charge. Les jeunes filles de 14 ans et plus souhaitant utiliser la pilule contraceptive peuvent se rendre à la PMI sans l'autorisation de leurs parents. Les acteurs de la PMI sont :

- Infirmiers en puériculture
- Psychologues
- Médecins
- Sages-femmes
- Assistants de service social
- Éducateurs de jeunes enfant
- Accueil des loisirs



Centre Médico-Social Précoce

Le CAMSP a pour mission de dépister et de proposer une cure ambulatoire et une rééducation pour des enfants de 0 à 6 ans présentant des déficits sensoriels, moteurs ou mentaux. La totalité des interventions réalisées par les CAMSP est prise en charge par l'Assurance Maladie. Les services proposés sont :

- Le dépistage précoce des déficits sensoriels, moteurs ou mentaux
- La cure ambulatoire et la rééducation des enfants qui présentent des déficiences sensorielles, motrices ou mentales
- La mise en place d'actions préventives spécialisées
- Une guidance des familles dans les soins et l'éducation spécialisée requise par l'état de l'enfant au cours des consultations ou à domicile.

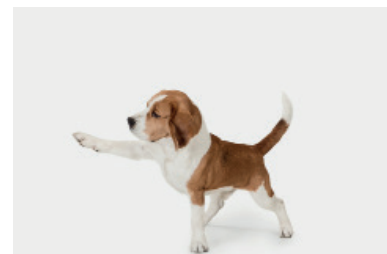


Mutuelle vétérinaire

La commune de Réau s'est engagée pour la cause animale. Par conséquent, le CCAS peut vous aider dans la prise en charge d'une mutuelle vétérinaire. Le montant de l'aide est plafonnée à 30€ par an, par foyer et pour un seul animal de compagnie. Le paiement de la participation allouée sera effectué annuellement après justification d'une année de cotisations. Le CCAS se réserve le droit de demander des justificatifs supplémentaires.

Pièces à fournir :

- Attestation de paiement (1 an de cotisation)
- Carnet de vaccination à jour de l'animal concerné
- Justificatif de domicile datant de moins de 3 mois
- Relevé d'identité bancaire



Développement économique autour de l'aérodrome de Villaroche

Le nom de Villaroche revient souvent, pour évoquer un futur projet de développement économique. Ce projet existe d'ailleurs depuis longtemps « en filigrane » puisqu'il était déjà identifié au SDRIF de 2013 (Schéma directeur de la région Île-de-France) en urbanisation future, conditionnée à l'amélioration de la desserte en transport en commun. Ce projet, initialement voulu par les deux agglomérations de Melun Val de Seine et de Sénart (Grand Paris Sud aujourd'hui), a connu une accélération ces dernières années, sous l'impulsion de l'État notamment. Le Conseil Municipal de Réau a délibéré favorablement lors de sa séance du 26 février dernier. La plupart des études préalables ont été rendues, le PLU de la commune de Réau est en cours de révision et le nouveau SDRIF de la région (SDRIF-e) qui a été arrêté durant l'été valide le site de Villaroche comme « le » site industriel majeur en Ile-de-France pour la décennie à venir. 2024 devrait voir le démarrage de la phase d'études pré-opérationnelles. Les acquisitions foncières sont en voie d'être concrétisées, un PPA (projet partenarial d'aménagement) est finalisé et doit être ratifié par les différents acteurs.

Il engage l'Etat, la Région Île-de-France, la communauté d'agglomération Melun Val de Seine, la communauté d'agglomération Grand Paris Sud Seine-Essonnes-Sénart, le département de Seine-et-Marne, les communes de Réau et Montereau-sur-le-Jard, l'établissement public d'aménagement de Sénart (EPA), la société publique locale (SPL) Melun Val de Seine Aménagement, le Syndicat mixte du pôle d'activités de Villaroche (SYMPAV) et l'établissement public Île-de-France Mobilités (IDFM).



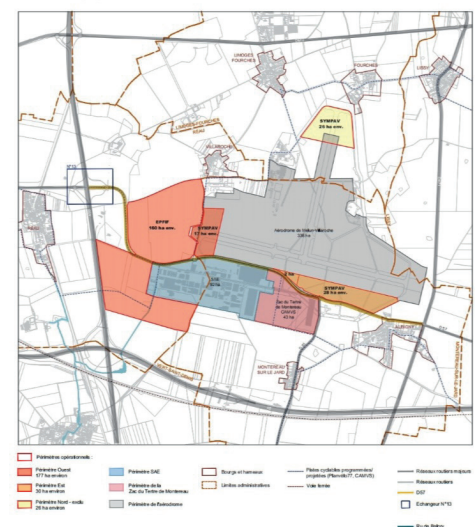
Crédit photo : DR Grand Paris Sud

Alors pourquoi à Villaroche ?

Pour plusieurs raisons en fait :

- Déjà parce que Réau fait partie d'une opération d'intérêt national (OIN) : la Ville nouvelle de Sénart. A ce titre, ce territoire a vocation à accueillir des projets d'envergure, pilotés par l'État. C'est le cas !
- Ensuite parce qu'il existe déjà un acteur industriel majeur sur le site : Safran Aircraft Engines, et que des synergies seront inévitablement trouvées pour des améliorations globales du secteur (en transports, en restauration, en services, etc.). Il y a d'ailleurs une véritable attente des salariés de Safran pour de nouvelles aménités, c'est ce qui ressort d'une étude menée auprès des employés par Grand Paris Sud sur l'attractivité du territoire.
- Enfin parce que notre pays a besoin de gagner en indépendance économique. Force est de constater, en effet, suite à la crise Covid et depuis la guerre en Ukraine, à quel point notre pays est dépendant d'une industrie mondialisée (c'est vrai pour les médicaments, les composants électroniques, l'énergie, etc.) Les conséquences de ces crises sont une pénurie, une augmentation des tarifs et un allongement des délais de livraison de quantités de produits (les véhicules en sont un exemple flagrant, mais on peut aussi citer le paracétamol).

Périmètres du projet



La France doit donc connaître une nouvelle « Révolution Industrielle » pour retrouver une forme de souveraineté économique. Le site de Villaroche, comme d'autres sites en France, s'inscrit dans cette démarche. Il a d'ailleurs été identifié par deux fois dans le cadre du programme « Territoires d'industrie », et pourrait également être l'un des lauréats du programme « France 2030 ».

Est-ce forcément un projet négatif pour nos habitants ?

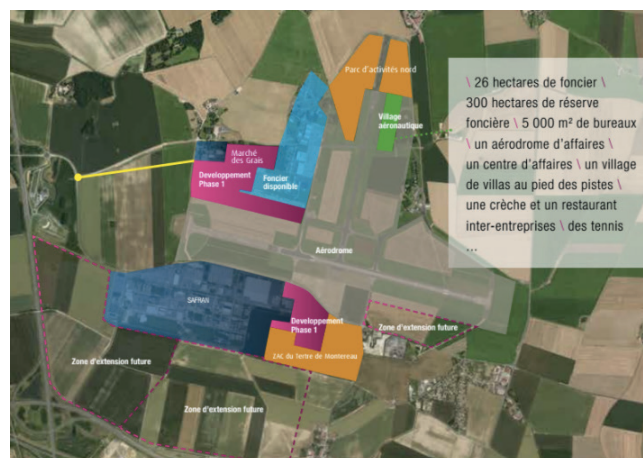
- De prime abord, nous ne pouvons que regretter la consommation de terres agricoles, en l'occurrence un peu moins de 150 hectares sur Réau. Néanmoins, il est utile de rappeler que le projet initial dessiné par l'État prévoyait le double, à savoir près de 400 hectares, pour moitié sur Réau et pour moitié sur Montereau-sur-le-Jard. Un arrêté de pré-ZAD avait d'ailleurs été pris en ce sens. Suite à des discussions avec la chambre d'agriculture, le préfet et les maires concernés, le périmètre concerné a été réduit de moitié, et la Pré-ZAD a laissé place à des négociations de gré à gré avec les propriétaires terriens.



- Une fois que nous avons dit cela, voyons les points positifs :
1/ Ce site sera pourvoyeur d'emplois, et notamment d'emplois qualifiés.
2/ Les élus ont affiché leur refus de nouveaux entrepôts logistiques sur la zone
3/ Le projet apportera un certain nombre de nouveaux services et équipements aux riverains : une meilleure desserte en bus, le réaménagement de l'échangeur 13 de l'autoroute A5b avec la création d'une voie dédiée pour fluidifier la circulation, la création de pistes piétonnes et cyclables avec notamment une liaison entre le secteur de Villaroche et le bourg de Réau, un parcours de santé, une offre de restauration et sans doute d'autres services que nous ne connaissons pas encore.
4/ Ce site industriel doit s'insérer dans son environnement et déployer un schéma de développement respectueux et adapté aux enjeux écologiques contemporains.

Quels seront les activités du site ?

Il n'est pas possible, à ce stade, de déterminer les activités qui seront présentes sur le site. Les élus locaux ont fait part de leur refus de nouvelles activités de logistique pure. Bien évidemment, l'activité aéronautique, spatiale et de défense (filière ASD) sera privilégiée, mais il serait utopique de croire que cette seule filière puisse à elle seule, occuper tous les espaces. Les autres filières prioritaires à développer doivent être en cohérence avec le plan France 2030, le SRDEII, les 10 filières stratégiques de la Seine-et-Marne ainsi que les stratégies des agglomérations Grand Paris Sud et Melun Val de Seine. Parmi ces filières stratégiques, ont été identifiées : l'industrie numérique, l'agroalimentaire, la santé, les énergies et l'industrie automobile et nouvelles mobilités. Alors voilà, il faudra nous habituer, dans les mois et les années qui viennent, à entendre parler de Villaroche, en tant que projet de développement industriel, et il nous appartiendra d'accompagner ce projet au mieux, afin que les Réaltais aussi, y trouvent leur intérêt.



Petit Patrimoine Naturel

La Région Île-de-France encourage les propriétaires et locataires de petits espaces de nature (de 50 à 20.000 m²) à y développer de bonnes pratiques en faveur de la biodiversité. Cette initiative de labellisation vise à identifier le patrimoine naturel présentant un potentiel d'accueil de la biodiversité, à le valoriser et à accompagner les gestionnaires dans l'amélioration de leurs pratiques. Elle concerne notamment les espaces verts publics, les jardins publics et privés, les toitures végétalisées, les berges de cours d'eau, les mares et petites zones humides, et les friches urbaines.

Qui peut en bénéficier ?

Les propriétaires fonciers, publics ou privés, sont éligibles à ce dispositif ainsi que les locataires, mais ceux-ci doivent disposer d'une cosignature des engagements par le propriétaire.

Quelle est la nature de l'aide ?

Chaque site lauréat pourra bénéficier d'une labellisation ou reconnaissance valable pour 5 ans, d'un kit de valorisation et de renforcement de la biodiversité et d'un accompagnement vers des dispositifs de soutien financier régionaux pour les projets majeurs de restauration et de rediversification des milieux sur le site.

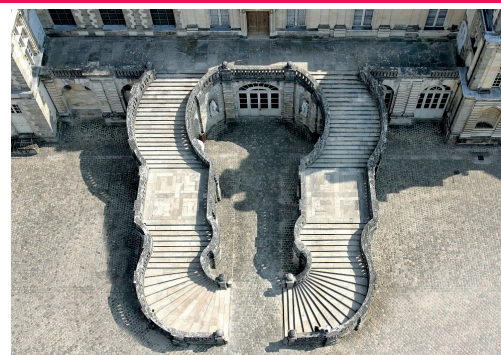
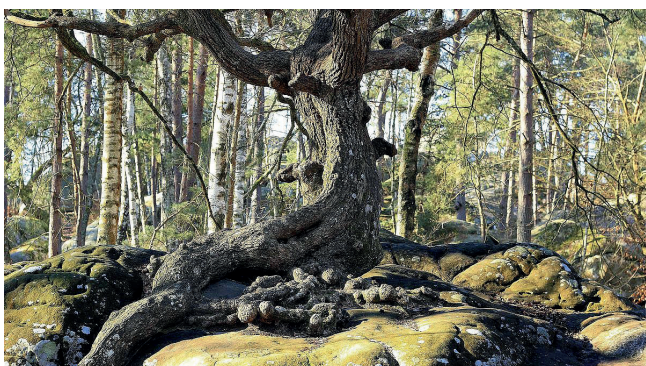


Pour tous renseignements : <https://www.iledefrance.fr/aides-et-appels-a-projets/petit-patrimoine-naturel>

Pour s'inscrire : <https://mesdemarches.iledefrance.fr/> avant le 31 mai 2024.

La station RER fantôme

Le saviez-vous ? Il existe une station de RER que l'on appelle « Fantôme » au cœur de la forêt de Fontainebleau. Point de départ pour de nombreux randonneurs. Pour découvrir cette station connue des amoureux de cette belle forêt domaniale, voici les horaires des trains la desservant uniquement les samedis, dimanches et jours fériés sur la ligne R.



- Le train pour Montargis, départ à Paris Gare de Lyon à 8h16
- Le train pour Montargis, départ à Paris Gare de Lyon à 9h16

Avant de monter dans le Transilien R, vérifiez que l'arrêt « Fontainebleau Forêt » soit bien mentionné. Sinon vous serez quittes pour aller visiter le château de Fontainebleau, un joyau du XIII^{ème} siècle ! Une autre perle architecturale à découvrir et notamment son escalier en fer à cheval, construit à la demande de Louis XIII entre 1632 et 1634 et qui vient d'être restauré.

Des entreprises de renom choisissent Grand Paris Sud

Grand Paris Sud, territoire d'industrie et d'innovation ! Les atouts et l'écosystème déployés sur l'Agglomération séduisent les plus belles sociétés françaises et même internationales. La preuve ? Les implantations se succèdent à un rythme soutenu.

- HelloFresh : le leader mondial de la box à cuisiner, a inauguré le 27 septembre dernier, son premier site d'assemblage et de préparation de commandes à Lisses.
- Rhinestahl Corporation : cette société américaine, inaugurée le 16 janvier est spécialisée dans la réparation et la maintenance d'aéronefs et d'engins spatiaux. Elle a choisi Grand Paris Sud et la ville de Grigny pour y implanter son siège français en 2023, son tout premier site en France.
- ART Grand Prix : cette écurie de course, inaugurée le 18 janvier, est principalement engagée en Formule 2 et en Formule 3 des championnats du monde FIA (Fédération internationale de l'automobile) et en FRE (Formule Régionale Européenne).



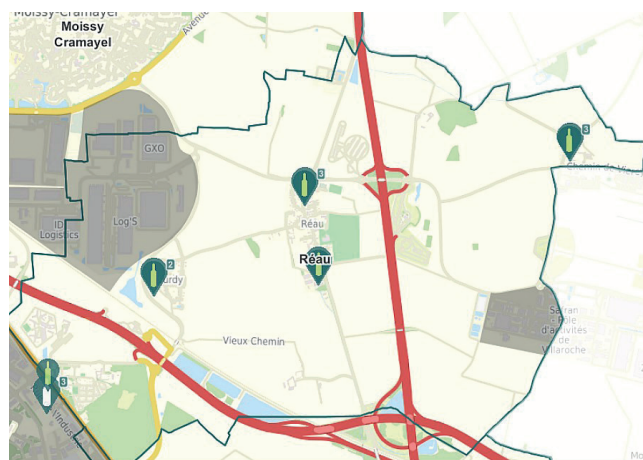
Elle conçoit, construit et développe des voitures engagées dans les différentes catégories et assure la formation des pilotes. Elle a choisi la ville de Saint-Pierre-du-Perray, pour développer son activité.

Déchets : comment trier le verre ? Quelques pièges à éviter...

Les verres de table, vases, miroirs... direction la poubelle d'ordures ménagères ou la déchèterie. Bien qu'ils soient en verre, leur composition spécifique ne permet pas leur recyclage optimal. La porcelaine, la terre cuite ne sont pas des emballages... direction le bac des ordures ménagères ou la déchèterie ! Les ampoules, les néons sont à déposer dans les bacs de récupération dédiés (souvent disponibles à l'entrée des supermarchés) ou en déchèterie. Une fois retirés des pots, les couvercles en métal sont à déposer dans votre poubelle jaune... Eux aussi seront recyclés. À l'inverse, les bouchons en liège sont à mettre dans la poubelle d'ordures ménagères.

Où déposer vos bouteilles en verre ?

Le verre doit être mis dans les bornes aériennes, semi-enterrées ou enterrées dédiées à cette utilisation, et non à côté ! Aujourd'hui, plus besoin de trier séparément les bouteilles en verre incolore et coloré, car l'ensemble des bornes pour ce flux sont devenues mixtes. Retrouvez les bornes d'apport volontaire situées sur la commune sur la carte ci-contre, ou en recherchant sur la carte interactive : <https://www.grandparissud.fr/vivre-ici/dechets/comment-mieux-trier-vos-dechets/le-verre/>



Désherbage du cimetière

Une matinée citoyenne de désherbage du cimetière communal aura lieu le 25 mai 2024. Nous vous attendrons avec le café à partir de 9h au cimetière communal de Réau. Et après l'effort, le réconfort ! Un pot de l'amitié vous sera offert par Monsieur le Maire et l'association Réau Jeunes.

Samedi 25 mai à 9h



STOP aux dépôts sauvages



C'est

135€

d'amende à régler **dans les 45 jours**



Au delà de ce délai,

l'amende passe à **375€**

Si vous ne payez pas, le juge peut fixer l'amende à **750 € maximum** (ou jusqu'à 1500 €, avec confiscation du véhicule, si vous l'avez utilisé pour transporter les déchets).

Nous constatons de plus en plus de dépôts sauvages, ils ont un coût important pour la commune et sont sévèrement réprimés par la loi : Les déchets doivent être déposés en déchèterie. Vous pouvez aussi prendre rendez-vous pour enlèvement au **0800 800 408**.

Les horaires d'ouverture de la Mairie

Horaires d'ouverture de la mairie

Accueil physique du public :

Lundi et Jeudi de 14h à 18h

Mardi et Vendredi de 10h à 12h

En dehors de ces permanences, accueil du public **uniquement** sur rendez-vous pris au préalable.

Accueil téléphonique :

Lundi, Mardi, Jeudi et Vendredi de 9h à 12h et de 14h à 18h.

Jour de fermeture : le mercredi toute la journée.

Mairie de Réau

2 rue de la Croix des Anges

77550 Réau

01 60 60 85 55 / accueil@reau.fr

Site Internet : www.reau.fr

L'Info Réau fait peau neuve !



Vous l'avez peut-être remarqué, votre bulletin communal a été modifié lors de l'édition de décembre 2023. Nous avons souhaité un Info Réau plus aéré, plus léger et plus adapté à notre commune. En réduisant le nombre de pages, et le grammage du papier, nous réalisons des économies financières en termes d'impressions. De plus, notre impact environnemental s'en trouve réduit puisque le papier choisi est du papier recyclé exclusivement. Notre démarche s'inscrit dans une volonté de réduire les coûts pour la commune et de préserver la planète.

Les Élections Européennes

Quel est le rôle d'un député européen ? Un député européen est un représentant élu au Parlement européen, l'institution législative de l'Union européenne (UE). Les députés européens participent activement à l'élaboration, à la modification et à l'adoption des lois européennes. Ils votent des propositions de législation, appelées rapports, dans des domaines tels que l'économie, l'environnement, la justice, etc. Ils sont également les représentants des intérêts des citoyens de leur pays d'origine au sein de l'UE. Ils sont élus au cours d'élections européennes, généralement tous les cinq ans, et jouent un rôle essentiel en faisant entendre la voix des électeurs au niveau européen. Les députés européens ont le pouvoir de contrôler les institutions de l'UE, y compris la Commission Européenne. Ils interrogent les membres de la Commission, participent aux débats et votent sur la confirmation du président de la Commission et des commissaires.



Inscription aux Élections Européennes

Le dimanche 9 juin prochain, nous nous rendons aux urnes pour élire les députés européens. La date limite pour vous inscrire sur les listes électorales est fixée comme suit :

- Mercredi 1er mai 2024 en ligne sur <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R16396>

- Vendredi 3 mai 2024 en mairie aux horaires d'ouverture.

Si vous avez 18 ans entre le 4 mai et le 8 juin, ou que vous avez emménagé à Réau entre ces deux dates, rendez-vous sur le site du Service Public : Vous avez jusqu'au 30 mai 2024 pour demander à la mairie de vous inscrire. Vous pourrez alors voter lors des élections européennes 2024.

Plus d'informations : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F37844>



Comment sont élus les députés européens ?

Les députés européens s'organisent en groupes politiques en fonction de leurs affiliations politiques. En France, les élections européennes se déroulent selon un scrutin de liste à la proportionnelle. Cela signifie que chaque parti politique ou groupement politique présente une liste de candidats, et les électeurs votent pour une liste plutôt que pour un candidat individuel. La France est divisée en huit circonscriptions électorales pour les élections européennes. Les électeurs choisissent une liste de candidats, et les sièges sont attribués proportionnellement aux résultats obtenus par chaque liste.

Qui peut voter, en France, aux élections européennes ?

Le vote est ouvert à tous les citoyens français, mais également à tous les citoyens possédant la nationalité d'un pays de l'Union Européenne, et résidant en France.

Cérémonie du 8 mai



Cérémonie du 8 mai

79 ans que nous sommes libres grâce à ceux qui ont donné leurs vies...

**Réunissons-nous pour leur rendre hommage,
le Jeudi 8 Mai 2024.**

**Alain Auzet, Maire de Réau et les élus du Conseil
Municipal vous attendent pour cette cérémonie au
Monument aux Morts à 10h45.**



Monument aux Morts
2 rue Frédéric Sarrazin
77550 Réau



Renouvellement du Conseil Municipal Jeunesse de Réau

Le renouvellement du Conseil Municipal Jeunesse (CMJ) prend une nouvelle dimension, marquée par une collaboration étroite avec l'école primaire locale. Cette initiative reflète l'engagement continu de la commune envers la jeunesse et la démocratie locale, tout en offrant aux jeunes âgés de 10 à 16 ans révolus, une plateforme pour s'exprimer, agir et contribuer activement à l'avenir de leur communauté. Le renouvellement du CMJ de Réau se fait en partenariat avec l'école primaire, établissant ainsi un lien solide entre l'éducation et la participation citoyenne. Cette collaboration vise à sensibiliser les jeunes dès leur plus jeune âge aux valeurs de la démocratie, de la citoyenneté et de l'engagement communautaire. Le processus de renouvellement des membres du CMJ sera intégré au sein de l'école primaire, permettant à des élèves des classes de CM2 d'y participer. Des campagnes d'information et des ateliers seront organisés en étroite collaboration avec les enseignants et le personnel de l'école, garantissant ainsi un processus transparent et inclusif. Le CMJ renouvelé de Réau intégrera aussi des jeunes élus collégiens et lycéens âgés de moins de 16 ans qui partageront des objectifs communs notamment :

- Éducation Civique : Offrir aux jeunes une éducation civique pratique, en les sensibilisant aux processus démocratiques et à leur rôle en tant que citoyens actifs.

- Participation : Encourager la participation des jeunes à la vie communautaire et à la prise de décision au sein du CMJ.
- Projet Pédagogique : Intégrer les activités du CMJ dans le projet pédagogique de l'école, favorisant ainsi l'engagement civique et la responsabilité sociale chez les jeunes. En unissant leurs forces, le CMJ et l'école primaire de Réau aspirent à former une nouvelle génération de citoyens engagés, conscients et responsables. À travers des initiatives éducatives, des projets communautaires et des actions concrètes, ils œuvreront ensemble pour façonner un avenir prometteur et inclusif pour la commune. Le renouvellement du Conseil Municipal Jeunesse de Réau, en collaboration avec l'école de La Colombe incarne l'engagement résolu de la commune envers sa jeunesse et sa démocratie locale. En unissant leurs ressources et leurs efforts, Réau investit dans un avenir fondé sur les valeurs de l'éducation, de la participation et de la responsabilité citoyenne, garantissant ainsi un développement harmonieux et durable de la communauté.



Les brèves du conseil municipal

Lors du Conseil Municipal du 11 Décembre, les élus ont :

- validé les admissions de non-valeurs sur produits irrécouvrables
- adopté une décision modificative budgétaire
- validé le classement dans le domaine public communal des espaces communs du lotissement du Green de Réau
- validé l'adhésion à l'association « territoires et prisons »
- accepté une dérogation au repos dominical présentée par la société TGW France pour la période du 7 janvier au 30 Juin 2024
- approuvé la convention unique annuelle relative aux missions optionnelles du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de Seine-et-Marne.



Lors du Conseil Municipal du 26 février, les élus ont :

- approuvé le projet de Projet Partenarial d'Aménagement (PPA) relatif à l'aménagement du site Paris Villaroche sur les communes de Réau et Montereau-sur-le-Jard
- approuvé la rétrocession dans le domaine communal de l'allée d'Esseaune (modification de la délibération du 6 novembre dernier portant sur le périmètre)
- adopté une dérogation scolaire pour l'inscription des enfants de professeurs des écoles titulaires, en poste à l'école de la Colombe
- approuvé le mandatement du CDG de Seine-et-Marne pour la mise en concurrence d'un marché d'assurance des risques statutaires
- délibéré sur la participation communale aux titres restaurant pour le personnel communal.

Mémo

Les numéros utiles

Mairie : 01 60 60 85 55

Centre communal d'action sociale :
01 60 60 90 42

École de la Colombe : 01 60 60 30 74

Médecins d'Urgence :

Visites à domicile :
0825 56 77 00

Consultations à Vert-Saint-Denis :
0825 74 77 37

Commissariat de Moissy-Cramayel :
01 64 13 50 00

Police Pluricommunale de Vert-Saint-Denis

Accueil physique du public :
Du lundi au vendredi
De 9h à 12h et de 14h à 18h

2 rue Pasteur - 77240 Vert-Saint-Denis

Téléphone 01 64 10 59 03
Mail : pm@vert-saint-denis-fr



MEMO

Les événements à venir

20 avril : Soirée Orientale

8 mai : Cérémonie Commémorative 8 mai 1945

25 mai : Matinée Citoyenne de Désherbage du
Cimetière

2 juin : Vide-Greniers

2 juin : Course Cycliste USRO à Villaroche

9 juin : élections Européennes

15 juin : Fête Communale

15 juin : Course Cycliste Pédale
Combs-La-Villaise à Villaroche



Ramassage des containers déchets :

Bac Vert : lundi

Bac Jaune : mercredi

Bac Marron : jeudi

La collecte des bacs marrons est suspendue chaque
année aux environs du 15 décembre et reprend le
14 mars.

Passage de la balayeuse :

Jeudi 18 avril 2024

Jeudi 16 mai 2024

Jeudi 20 juin 2024